

Image not found or type unknown



Incitation aux jeux d'argent ? légal ?

Par **HEUFDOR**, le **18/05/2008** à **18:54**

Bonjour
Ma fille mineure (17 ans) vient de recevoir une lettre accompagnée d'un CD avec lequel elle peut jouer 500€ gratuit au black jack .
Merci de me répondre .
Cordialement .